

-----  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 6 octobre 2016**  
**CO 069 DE**

Page 1/2

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 50  
Présents : 42  
Votants : 43

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (arrivée à 21h40), Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), André VIONNET, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Monique BALLERY, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER.

Ont donné pouvoir : Catherine CATHENOZ donne pouvoir à Jean-François GAILLARD.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Denis BRENIAX, Frédéric LAMBERT, Charles VALLET, Marie-Christine CHANOIS, Dominique PELLIN, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY (trésorier).

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 27 septembre 2016

**Objet : Service bibliothèque : Modification du tableau des effectifs – Additif à la régie de recette – Fixation de prix de vente d'ouvrages suite à désherbage de collections**

VU la note de synthèse n°3 par réf à l'article L 2121-12 du CGCT portant différentes modifications au sein de la bibliothèque : la régie, la création de tarifs de vente d'ouvrages en provenance de désherbage et le tableau des effectifs des personnels du service ;

VU l'avis de la Commission Culture, en séance du 15 Septembre 2016 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Marie BAILLY, Vice-Président Délégué à la Culture,

VU l'avis conforme du Comptable public pour la partie régie,

VU la délibération du 25 février 2005 modifiée par délibération du 29 septembre 2009,

VU la délibération portant n° CO 111DE du 11 décembre 2014,

VU le résultat du désherbage des collections de la bibliothèque,

Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
Par 40 voix pour et 2 abstentions,

1 – Procède à l'ajout dans la liste de recettes de la régie de recettes existante en bibliothèque d'une recette de produit de vente d'ouvrages en provenance du désherbage des collections comme suit : produit de vente de livres ou de DVD.

2 – Sollicite la prolongation de la régie bibliothèque au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour permettre le bon fonctionnement du service aux usagers dans la nouvelle communauté de communes issue de fusion.

-----  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 6 octobre 2016  
CO 069 DE

Page 2/2

**Objet : Service bibliothèque : modification du tableau des effectifs – Additif à la régie de recette – fixation de prix de vente d’ouvrages suite à désherbage de collections (suite)**

3- Fixe le prix des ouvrages en vente à 1 € de 1 à 5 unités, et 5 € de 6 à 10 unités en livres ou DVD.

4 – Modifie comme suit, pour effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le tableau des effectifs de personnel au service bibliothèque, en remplaçant le poste d’Assistant de conservation du patrimoine à 0,80 etp par 2 postes à 0,50 etp, portant ainsi l’équipe à 3 personnes.

5- Annule purement et simplement la délibération portant n° CO 111 DE du 11 décembre 2014.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Le Président,

Jean François GAILLARD

